selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du :

produit vétérinaire

mélange

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Non applicable

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Industrie Nord 1

6105 Schachen - Switzerland

Téléphone +41 41 499 97 97

Adresse e-mail de la per-

sonne responsable de FDS

: EHSDATASTEWARD@msd.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2 Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction, Catégorie

H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes aqua-

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement : Dange

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

#### Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: con-

sulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

oxytétracycline

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



# **Oxytetracycline / Diclofenac Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 5.8 28.09.2024 4164009-00017 Date de la première version publiée:

17.04.2019

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2 Mélanges

### Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregis- trement	Classification	Concentration (% w/w)
2-Pyrrolidone	616-45-5 210-483-1	Eye Irrit. 2; H319 Repr. 1B; H360FD Limite de concentration spécifique Repr. 1B; H360FD > 3 %	>= 50 - < 70
oxytétracycline	79-57-2 201-212-8	Skin Sens. 1A; H317 Repr. 1A; H360D Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 ———— Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	>= 20 - < 25
[2-[(2,6- Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium	15307-79-6 239-346-4	Acute Tox. 3; H301 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Repr. 2; H361d STOT RE 1; H372 (Appareil gastro- intestinal, Sang, Système lympha- tique, Foie, Pros- tate) Aquatic Chronic 2; H411	>= 1 - < 2,5
Hydroxyméthanesulfinate de sodium	6035-47-8	Muta. 2; H341 Repr. 2; H361d	>= 0,1 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équi-

pement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe (voir chapitre 8).

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beau-

coup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

ser.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Peut provoguer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Movens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Moyens d'extinction inappro- : Aucun(e) à notre connaissance.

priés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone Composés chlorés Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de sodium

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confi-

nement ou par des barrières anti-huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte.

> Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide

d'un absorbant approprié.

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique

: Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE

L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Eviter le contact avec la peau et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Eviter tout contact avec les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène

Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés

avant de les remettre.

Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



# **Oxytetracycline / Diclofenac Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 5.8 28.09.2024 4164009-00017 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Substances et mélanges autoréactifs

Peroxydes organiques

Explosifs Gaz

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base	
oxytétracycline	79-57-2	TWA	500 μg/m3 (OEB 2)	Interne	
	Information su	Information supplémentaire: DSEN			
		limite d'essuyage	100 μg/100 cm <sup>2</sup>	Interne	
Oxyde de magné-	1309-48-4	VME (fumées	3 mg/m3	CH SUVA	
sium		alvéolaires)			
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.				
[2-[(2,6- Dichlorophé- nyl)amino]phényl]a cétate de sodium	15307-79-6	TWA	100 μg/m3 (OEB 2)	Interne	
	Information supplémentaire: Peau				

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Utilisation	Voies d'exposi-	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	tion	la santé	
2-Pyrrolidone	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	57,8 mg/m3
-			systémiques	
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	10 mg/kg
		peau	systémiques	p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la	Aigu - effets systé-	277 mg/kg
		peau	miques	p.c./jour
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	17,1 mg/m3
	teurs		systémiques	
	Consomma-	Contact avec la	Long terme - effets	6 mg/kg
	teurs	peau	systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Contact avec la	Aigu - effets systé-	167 mg/kg
	teurs	peau	miques	p.c./jour
	Consomma-	Ingestion	Long terme - effets	5,2 mg/kg
	teurs		systémiques	p.c./jour
	Consomma-	Ingestion	Aigu - effets systé-	33,3 mg/kg
	teurs		miques	p.c./jour
Propylèneglycol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	10 mg/m3

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



# Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 5.8 28.09.2024 4164009-00017 Date de la première version publiée:

17.04.2019

		locaux	
Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	168 mg/m3
Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m3
Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	50 mg/m3

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2-Pyrrolidone	Eau douce	0,5 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,5 mg/l
	Eau de mer	0,05 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,4205 mg/kg
		poids sec (p.s.)
	Sol	0,0612 mg/kg
		poids sec (p.s.)
Propylèneglycol	Eau douce	260 mg/l
	Eau douce - intermittent	183 mg/l
	Eau de mer	26 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	20000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	572 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sédiment marin	57,2 mg/kg poids
		sec (p.s.)
	Sol	50 mg/kg poids
		sec (p.s.)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Utilisez des moyens techniques appropriés et des technologies de fabrication pour contrôler les concentrations atmosphériques (connexions goutte à goutte moins rapides, par exemple). Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Les opérations en laboratoire ne nécessitent pas de confinement particulier.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des

Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées.

Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des

poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Protection de la peau et du

corps

Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Protection respiratoire

Filtre de type

Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utili-

ser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN SN 14387 Type mixte protégeant des particules et des vapeurs orga-

niques (A-P)

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide

Couleur : brun, Jaune verdâtre

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

-33 °C

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

100,5 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure :

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : 50,3 - 50,7 mPa.s (25 °C)

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Viscosité, cinématique

Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : 1,15 - 1,19 (25 °C)

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies

Inhalation

d'exposition probables

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie orale :

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

### **Composants:**

2-Pyrrolidone:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

oxytétracycline:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): 4.800 mg/kg

DL50 (Souris): 2.240 mg/kg

Remarques: Une preuve de phototoxicité a été observée

Toxicité aiguë par inhalation

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies

DL50 (Rat): 4.840 mg/kg

d'administration)

Voie d'application: Intramusculaire

DL50 (Souris): 3.500 mg/kg Voie d'application: Sous-cutané

### [2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 55 - 240 mg/kg

DL50 (Souris): 170 - 389 mg/kg

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



# Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Rat): 97 - 161 mg/kg Voie d'application: Intraveineux

DL50 (Souris): 92 - 147 mg/kg Voie d'application: Intraveineux

Hydroxyméthanesulfinate de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 423

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

2-Pyrrolidone:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Pas d'irritation de la peau

oxytétracycline:

Remarques : Donnée non disponible

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Résultat : irritant

Hydroxyméthanesulfinate de sodium:

Espèce : Rat

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

2-Pyrrolidone:

Espèce : Lapin

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours

oxytétracycline:

Remarques : Donnée non disponible

12/30

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



# Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de révision: Date de la première version publiée: 5.8 28.09.2024 4164009-00017

17.04.2019

### [2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Résultat : Irritation légère des yeux

### Hydroxyméthanesulfinate de sodium:

Espèce

Méthode OCDE ligne directrice 405 Résultat Pas d'irritation des yeux

Selon les données provenant de composants similaires Remarques

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### 2-Pyrrolidone:

Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques Type de Test

(LLNA)

Voies d'exposition Contact avec la peau

Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat négatif

Remarques Selon les données provenant de composants similaires

oxytétracycline:

Type de Test Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)

Produit sensibilisant Résultat

### Hydroxyméthanesulfinate de sodium:

Type de Test Test de Maximalisation Voies d'exposition Contact avec la peau

Espèce Cochon d'Inde Méthode OCDE ligne directrice 406

Résultat

Remarques Selon les données provenant de composants similaires

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

### 2-Pyrrolidone:

Génotoxicité in vitro Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

oxytétracycline:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Épreuve de mutagenèse microbienne (test

d'Ames)

Résultat: négatif

Type de Test: Lymphome de la souris

Activation du métabolisme: Activation du métabolisme

Résultat: positif

Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: équivoque

Type de Test: Aberration chromosomique

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse Voie d'application: Oral(e)

Résultat: équivoque

Type de Test: test in vivo

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Type de Test: Lymphome de la souris

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Aberration chromosomique

Espèce: CHO Résultat: négatif

Hydroxyméthanesulfinate de sodium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: positif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

Résultat(s) positif(s) de tests de mutagénicité in vivo sur des

cellules somatiques de mammifères.

#### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

### 2-Pyrrolidone:

Espèce : Souris
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 18 mois
Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

oxytétracycline:

Espèce : Souris Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 104 semaines

Résultat : négatif

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 103 semaines
Résultat : équivoque

Organes cibles : Glande surrénale, Glande pituitaire

Remarques : Le mécanisme et le mode d'action peuvent ne pas être perti-

nents pour l'être humain.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le clas-

sement comme cancérogène

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Composants:

2-Pyrrolidone:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une

génération Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: positif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Preuves manifestes d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale., Preuves mani-

festes d'effets néfastes sur la croissance, sur la base de l'ex-

périmentation animale.

oxytétracycline:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: NOAEL: 18 Poids corporel mg / kg

Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., Aucune incidence sur la capacité de reproduction., Aucun effet indési-

rable n'a été signalé

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité embryo-fœtale.: LOAEL: 48 Poids corporel mg / kg Résultat: Perte de post-implantation., Malformations squelet-

tiques.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: LOAEL: 1.200 Poids corporel

mg / kg

Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 1.500 Poids corporel mg /

kg

Résultat: Aucune incidence tératogène. Remarques: Toxicité maternelle observée.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: LOAEL: 1.325 Poids corporel

mg / kg

Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 2.100 Poids corporel mg /

kg

Résultat: Aucune incidence tératogène. Remarques: Toxicité maternelle observée.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Lapin

Voie d'application: Intramusculaire

Toxicité embryo-fœtale.: LOAEL: 41,5 Poids corporel mg / kg Résultat: Perte de post-implantation., Aucune anomalie fœ-

tale.

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Chien

Voie d'application: Intramusculaire

Toxicité embryo-fœtale.: LOAEL: 20,75 Poids corporel mg / kg Résultat: Divergences squelettiques et viscérales., Perte de

post-implantation.

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Preuves évidentes d'effets nocifs sur le développement du foetus sur base d'études épidémiologiques sur l'homme.

### [2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fertilité

Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: NOAEL: 4 Poids corporel mg / kg Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg

/ kg

Résultat: Toxicité embryo-fœtale., Aucune incidence térato-

gène.

Type de Test: Développement

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 5 Poids corporel mg

/ kg

Résultat: Toxicité embryo-fœtale., Aucune incidence térato-

gène.

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Susceptible de nuire au fœtus.

### Hydroxyméthanesulfinate de sodium:

Effets sur la fertilité

Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou déve-

loppement Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE Ligne directrice 422

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: positif

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la reproduction :

- Evaluation

Quelques preuves d'effets néfastes sur le développement sur

base de tests sur les animaux.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Composants:**

#### [2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Organes cibles : Appareil gastro-intestinal, Sang, Système lymphatique, Foie,

Prostate

Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 5.8 28.09.2024 4164009-00017 Date de la première version publiée:

17.04.2019

#### Toxicité à dose répétée

#### **Composants:**

### 2-Pyrrolidone:

Espèce : Rat
NOAEL : 207 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 3 mois

Méthode : OCDE ligne directrice 408

oxytétracycline:

Espèce : Rat

LOAEL : 198 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 13 Sem.
Organes cibles : Os

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Espèce : Souris
LOAEL : 7.990 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 13 Sem.
Organes cibles : Os

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Espèce : Chien

NOAEL : 125 mg/kg

LOAEL : 250 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 12 mois

Organes cibles : Testicule

Remarques : Toxicité importante révélée lors des essais

Espèce : Rat

NOAEL : 40 mg/kg

LOAEL : 100 mg/kg

Voie d'application : Intrapéritonéal

Durée d'exposition : 14 jours

Organes cibles : Reins

### [2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Espèce : Rat

LOAEL : 0,25 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 98 w

Organes cibles : Appareil gastro-intestinal, Sang, Système lymphatique, Foie,

Prostate

Espèce : Chien LOAEL : 1 mg/kg Voie d'application : Oral(e)

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 5.8 28.09.2024 4164009-00017 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Durée d'exposition : 12 w Organes cibles : Sang

Espèce : Babouin
NOAEL : 0,5 mg/kg
LOAEL : 5 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 52 w

Organes cibles : Appareil gastro-intestinal, Sang

Symptômes : constipation, Diarrhée

### Hydroxyméthanesulfinate de sodium:

Espèce : Rat
NOAEL : 600 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

Méthode : OCDE ligne directrice 408

Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

### Expérience de l'exposition humaine

#### Composants:

#### oxytétracycline:

Ingestion : Symptômes: Troubles digestifs, Décoloration des dents

Remarques: Peut causer des malformations congénitales.

### [2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Ingestion : Symptômes: Douleur abdominale, Diarrhée, constipation,

brûlures d'estomac, Ulcération, Vertiges, Migraine, Difficultés

respiratoires, Eruption

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### Composants:

2-Pyrrolidone:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 4.600 - 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 500 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 500

Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 22,2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 30 min

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

oxytétracycline:

Toxicité pour les poissons CL50 (Oryzias latipes (médaka)): 110 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 621 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 669 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Anabaena (algues bleues)): 0,032 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Anabaena (algues bleues)): 0,0031 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: 17,9 mg/l

10

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

NOEC: 0,2 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

10

[2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Toxicité pour les poissons CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 166,6

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 80,1 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 71,9

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 49,2

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 0,32 mg/l

Durée d'exposition: 32 jr

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Hydroxyméthanesulfinate de sodium:

Toxicité pour les poissons CL50 (Leuciscus idus (Ide mélanote)): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 370 mg/l

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



# Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

algues/plantes aquatiques

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 : > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC: 13,5 mg/l

Durée d'exposition: 35 jr

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre) Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 5,6 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### **Composants:**

2-Pyrrolidone:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

### Hydroxyméthanesulfinate de sodium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 77 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### **Composants:**

2-Pyrrolidone:

Coefficient de partage: n- : log Pow: -0,71

octanol/eau Méthode: OCDE ligne directrice 107

#### [2-[(2,6-Dichlorophényl)amino]phényl]acétate de sodium:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 4,51

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

octanol/eau

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:** 

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

 $0,\bar{1}$  % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

cation.

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADN** : UN 3082 **ADR** : UN 3082

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

 RID
 : UN 3082

 IMDG
 : UN 3082

 IATA
 : UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(oxytétracycline)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(oxytétracycline)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(oxytétracycline)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(oxytetracycline)

**IATA** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(oxytetracycline)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

 ADN
 : 9

 ADR
 : 9

 RID
 : 9

 IMDG
 : 9

 IATA
 : 9

14.4 Groupe d'emballage

**ADN** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9

**ADR** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9
Code de restriction en tun- : (-)

nels

RID

Groupe d'emballage : III

25 / 30

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



# Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

Code de classification Numéro d'identification du

danger

: 90

M6

Étiquettes : 9

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 964

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionne : 964

ment (avion de ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADN** 

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**ADR** 

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**RID** 

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

**IMDG** 

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne- : oui

ment

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version 5.8

Date de révision: 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81)

Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte:

Les substances ou mélanges sont listés ici en fonction de leur apparition dans le règlement, indépendamment de leur utilisation/usage ou des conditions de la restriction. Veuillez vous référer aux conditions du règlement correspondant afin de déterminer si une entrée est applicable à la mise sur le marché ou non.

Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses nt préoccu- : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccu-

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection : 2.000 kg

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : Classe A

Remarques: auto classification

### Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2): Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Le produit appartient au groupe chimique 1 selon l'Ordonnance sur les produits chimique suisse (OChim 813.11).

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non déterminé

DSL : non déterminé

IECSC : non déterminé

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 5.8 28.09.2024 4164009-00017 Date de la première version publiée:

17.04.2019

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées

par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

#### Texte complet pour phrase H

H301 : Toxique en cas d'ingestion.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H360D : Peut nuire au fœtus.

H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H361d : Susceptible de nuire au fœtus.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'ex-

positions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Irrit. : Irritation oculaire

Muta. : Mutagénicité sur les cellules germinales

Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

CH SUVA / VME : valeur movenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code internation

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



### Oxytetracycline / Diclofenac Formulation

Version Date de révision: 5.8 28.09.2024

Numéro de la FDS: 4164009-00017

Date de dernière parution: 06.04.2024 Date de la première version publiée:

17.04.2019

nal pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

### Classification du mélange:

Eye Irrit. 2

Repr. 1A

Skin Sens. 1

# Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

Procédure de classification:

STOT RE 2 H373

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

H319

H317

H360FD

Méthode de calcul Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de

selon l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim 813.11)



# **Oxytetracycline / Diclofenac Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 06.04.2024 5.8 28.09.2024 4164009-00017 Date de la première version publiée:

17.04.2019

transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR